



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE PARIS

2 OCT. 2019

DIRECTION DE LA MODERNISATION  
ET DE L'ADMINISTRATION

Bureau des élections, du mécénat et  
de la réglementation économique

Section du mécénat et des associations d'intérêt général

Affaire suivie par Mme Nadine Bouillard

Tél 01 82 52 44 30

Mel : nadine.bouillard@paris.gouv.fr

Réf : AR 1059 - N° RNA W751001142

Paris, le

Le préfet de la région d'Ile-de-France  
préfet de Paris

à

Madame la Présidente de l'Etablissement  
Scouts et Guides de France  
100 boulevard Auguste Blanqui  
75013 PARIS

Adresse de correspondance :

Immeuble Le Baudran – Bâtiment D  
21-37, rue de Stalingrad  
94110 ARCUEIL

**Objet :** Dépôt du rapport d'activités et de(s) comptes(s) de(s) exercice(s) 2017/2018  
Récépissé de déclaration de modification de l'administration de votre établissement  
Récépissé de déclaration de changement d'adresse du siège social

**Réf. :** Votre envoi du 24 juillet 2019

**P.J. :** 1

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, j'accuse réception des documents comptables de(s) exercice(s) 2017/2018 que vous m'avez transmis.

Je vous rappelle que dans le cas où votre établissement aurait reçu des subventions d'un montant annuel égal ou supérieur à 153 000 € ou des dons d'un même montant, il lui appartient d'assurer la publicité des comptes et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la direction de l'information légale et administrative ([www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)).

De plus, je vous adresse un récépissé de déclaration de modification de l'administration de votre établissement ainsi qu'un récépissé de déclaration de changement d'adresse du siège social.

Pour le préfet de la région d'Ile de France  
préfet de Paris et par délégation

L'adjoint au chef du bureau des élections,  
du mécénat  
et de la réglementation économique

Pierre WOLFF



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE PARIS

DIRECTION DE LA MODERNISATION  
ET DE L'ADMINISTRATION  
Bureau des élections, du mécénat et de  
la réglementation économique  
Section du mécénat et des associations d'intérêt général  
Affaire suivie par Mme BOUILLARD  
Tél : 01 82 52 44 30  
Mel : nadine.bouillard@paris.gouv.fr

AR 1059 – N° RNA W751001142

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris

Conformément à l'article 3 du décret du 16 août 1901,

DELIVRE RECEPISSE DE DECLARATION DE MODIFICATION

à Mme Marie-Astrid MULLET-ABRASSART

se présentant en qualité de Présidente de l'association :

« Scouts et Guides de France »

reconnue d'utilité publique par décret en date du 13 août 1943

dont le siège est à PARIS (13<sup>ème</sup>) 100, boulevard Auguste Blanqui

qui a déclaré par courrier du 24 juillet 2019 reçu le 5 août 2019

que des modifications ont été apportées par cette association à la composition du bureau et du conseil d'administration.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt des déclarations ou changements apportés dans l'administration de l'association sans préjuger en quoi que ce soit de leur légalité.

Paris, le

2 OCT. 2019

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France  
préfet de Paris et par délégation

L'administrateur en chef du bureau des élections,  
du mécénat  
et de la réglementation économique

Pierre WOLFF

Madame la Présidente de l'établissement  
« Scouts et Guides de France »  
100, boulevard Auguste Blanqui  
75013 PARIS  
Adresse de correspondance :  
Immeuble Le Baudran – Bâtiment D  
21-37, rue de Stalingrad  
94110 ARCUEIL



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE PARIS

DIRECTION DE LA MODERNISATION  
ET DE L'ADMINISTRATION

Bureau des élections, du mécénat et  
de la réglementation économique

Section du mécénat et des associations d'intérêt général

Affaire suivie par Mme BOUILLARD

Tél : 01 82 52 44 30

Mel : nadine.bouillard@paris.gouv.fr

AR 1059 – N° RNA W751001142

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris

Conformément à l'article 3 du décret du 16 août 1901,

DELIVRE RECEPISSE DE DECLARATION DE MODIFICATION

à Me Marie-Astrid MULLET-ABRASSART

se présentant en qualité de Présidente de l'association :

« Scouts et Guides de France »

reconnue d'utilité publique par décret en date du 13 août 1943

qui a déclaré par courrier du 24 juillet 2019 reçu le 5 août 2019

que des modifications ont été apportées par cette association

au siège social qui est transféré de PARIS (13<sup>ème</sup>) 65, rue de la Glacière, à PARIS (13<sup>ème</sup>)  
100, boulevard Auguste Blanqui.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt des modifications ou changements  
apportés dans l'administration de l'association sans préjuger en quoi que ce soit de leur légalité.

Paris, le

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France  
préfet de Paris et par délégation

L'adjoint au chef du bureau des élections,  
du mécénat  
et de la réglementation économique

Pierre WOLFF

2 OCT. 2019

Madame la Présidente de l'établissement

« Scouts et Guides de France »

100, boulevard Auguste Blanqui

75013 PARIS

Adresse de correspondance :

Immeuble Le Baudran – Bâtiment D

21-37, rue de Stalingrad

94110 ARCUEIL